

EPREUVES

Coefficient Durées

I - Epreuves écrites d'admissibilité

1° Note de synthèse de culture générale	4	4H
---	---	----

2° Réponses à 3 à 5 questions générales et de vérification des connaissances dans une des spécialités suivantes à préciser lors de l'inscription :

- | | | |
|--|---|----|
| <ul style="list-style-type: none"> - spécialité administration générale (sciences économiques et sociales, histoire et géographie, culture générale) - spécialité sciences médico-sociales - spécialité techniques de gestion et comptabilité | 3 | 3H |
|--|---|----|

3° Epreuve facultative au choix à préciser lors de l'inscription :

- anglais
- espagnol
- informatique
- comptabilité

Langues kanak : soit ajie, drehu, nengone ou païci	1	1H30
--	---	------

Seuls les points au-dessus de la moyenne sont comptabilisés.
L'épreuve facultative de langue anglaise, espagnol, langues kanak consiste en un commentaire dirigé dans la langue choisie ainsi qu'en la traduction en français d'une partie du texte

II - Epreuves d'admission

1° Une épreuve écrite consistant en un questionnaire à choix multiple portant sur l'organisation administrative et politique de la Nouvelle-Calédonie	2	1H
---	---	----

2° Une épreuve orale consistant en un commentaire de texte suivi d'un entretien avec le jury visant à apprécier les aptitudes et motivations du candidat	3	30 minutes Prépa: 30 min
--	---	-----------------------------

Tout candidat qui ne participe pas à toutes les épreuves obligatoires est éliminé.
Pour être admissible, un candidat doit obtenir un nombre de points au moins égal à 70.
Pour être admis, un candidat doit obtenir un nombre de points au moins égal à 120.

Les annales et le programme détaillé sont disponibles sur le site internet suivant : www.drhfpnc.gouv.ncou en vente à l'imprimerie administrative

(rez-de-chaussée – porte n° 8 - de l'Immeuble Jacques Lékawé – 18 avenue Paul Doumer, Nouméa)